

INTRODUCTION*

Jacques MICHEL (*GREPH-IEP de Lyon*)

Pierre-François MOREAU (*CERPHI – ENS-LSH Lyon*)

Une insistante remarque de Victor Goldschmidt nous servira de point de départ pour introduire la question des rapports entre science et utopie qu'aborde le présent volume : « c'est seulement quand la foi (en un idéal) se fixe un terme temporel qu'elle devient utopique¹ ». La pensée utopique est celle de la réalisation humaine de projets historiques bien concrets. Il ne convient pas de la confondre avec les espérances de bonheur exprimées de manière constante par les hommes, ni de l'inclure trop rapidement dans la catégorie, elle aussi bien vaste et bien vague, des peintures de cités idéales sans défauts. Le mot utopie inventé en 1516 par Thomas More désigne certes, par delà l'ouvrage ainsi nommé, un souhait de changements, mais davantage, il marque l'inscription du pensable dans le possible. Ce n'est pas une consolation toute spéculative qui est échafaudée mais bien une satisfaction concrète qui est pointée. Comme le dit encore Goldschmidt, les réformes proposées par le Chancelier du royaume d'Angleterre sont bien « réalistes » et elles trouvent dans le récit romancé davantage un prétexte qu'un refuge², elles y trouvent surtout un mode de figuration qui, de théoriques ; les rend visibles. Utopie, « nulle part », voudrait bien dire : nulle part ailleurs que dans le discours... pour le moment et très provisoirement.

Tenter de cerner les effets des sciences et des techniques sur les représentations sociales et politiques, c'est donc inmanquablement les rencontrer dans les discours utopiques. Ceux-ci ne sont-ils pas le plus souvent caractérisés par le fait qu'ils convoquent avec empressement les données scientifiques et techniques disponibles, en développent la portée et l'impact et en font le levier efficace de leur volonté de transformer le monde ? Ne sont-ils pas encore ceux qui enthousiasmés par les inventions et les découvertes de leur temps, en imaginent d'autres à venir encore plus décisives et bouleversantes capables de modifier profondément tant la nature que l'homme lui-même ? Ne sont-ils donc pas également ceux qui se donnent pour tâche ou pour mission de substituer aux opinions contingentes qui nourrissent de fait la politique le savoir d'une science seule susceptible de fonder en droit une capacité à administrer ? Ne sont-ils pas aussi ceux qui ardemment désireux de faire reposer leur action sur des fondements solides prennent pour des bases scientifiques de simples conjectures cependant nécessaires au développement de leur projet ? N'entend-on pas aussi par utopie les discours qui ont réussi à réaliser, réalisent ou se proposent de réaliser ce que leurs adversaires considèrent comme néfaste, illégitime voire interdit ?

Très rapidement le terme d'utopie a charrié tous ces aspects, et l'utopiste est apprécié très diversement tantôt comme un simple rêveur qui accomplit son désir dans ce genre littéraire particulier, tantôt comme un intrépide et précieux précurseur de réformes politiques et sociales, souvent comme un esprit logiciste farouchement obstiné à forcer le réel à se soumettre à ses exigences, fréquemment aussi comme un entrepreneur de réformes démesurées qui brutalisent et blessent durement tant les sociétés que leur environnement. Mais dans tous les cas

* paru in *ARABEN*, n°1, décembre 2004.

¹ Victor Goldschmidt : *Platonisme et pensée contemporaine*, Paris, Vrin, 1990, p. 166.

² *Idem*, p. 167.

la science est au cœur du projet et du problème. Les sciences de la nature se voient mobilisées en vue de développements techniques et des « sciences de l'homme » sont proposées pour bâtir de nouvelles sociétés à partir de principes enfin sûrs issus d'observations qui se veulent nouvelles et méticuleuses. En ce sens, l'utopie repousse les belles pensées d'un devoir-être inaccessible au profit d'une effectuation historique ; elle n'est pas seulement – ce à quoi on la réduit souvent, pour la célébrer et la contenir en même temps – la construction abstraite d'un modèle destiné à estimer et à juger l'état de choses positif, elle est surtout la désignation d'un objectif. L'utopie ne se situe pas dans un règne des fins nourri des déceptions du monde, elle ouvre le champ prometteur des buts. Car on peut en savoir beaucoup de la nature et de l'homme, il suffit d'observer de manière ordonnée et organisée, aussi ce qu'il convient de faire et ce qu'il est permis d'espérer se voient-ils nouvellement déterminés.

L'utopie – ou les utopies, ainsi que le montrera Ernst Bloch – redonne à l'espérance son sens actif et dynamique en insistant sur les moyens dont les hommes disposent pour transformer leurs conditions de vie. Car la nature n'est pas soumise à des forces mystérieuses, ni les hommes conduits par des passions erratiques ; aussi les organisations sociales ne peuvent-elles se réduire à n'être que des systèmes de défense arbitrairement et autoritairement bâtis, économiquement inefficaces et politiquement injustes. Avec l'utopie l'homme reprend sérieusement l'initiative – l'homme compris comme découvreur et transformateur de la nature, et lui-même objet de connaissance objective. Ce sont bien les sciences physiques qui doivent instruire les modalités techniques par lesquelles l'homme aménage ses rapports avec la nature et ce sont bien aussi des sciences de l'homme qui sont à même de générer des systèmes juridiques et politiques convenables. « Humanisation de la nature et naturalisation de l'homme³ » se conjuguent et l'utopie appelle les sciences comme autant de savoirs qui rassemblés donnent le pouvoir à l'homme de se réconcilier d'une part avec son environnement naturel et d'autre part socialement avec lui-même.

Le discours utopique ne peut donc que préoccuper l'histoire des idées politiques. qui en souligne la séduction ou l'*inquiétante étrangeté*, cela bien souvent pour mieux distinguer par contraste ce qui relève de la proposition politique responsable. Souvent sympathique par ses intentions mais inquiétant par ses prétentions démesurées, l'utopiste – et en cela, il ne peut y avoir de surprise – a bien du mal à trouver sa place. Aussi en fera-t-on une espèce excessive ou extrémiste, monstrueuse parfois, des grands genres de la pensée politique moderne : le libéralisme comme le socialisme auront ainsi leurs utopistes, figures quasi pathologiques – qu'on pourra plus tard toujours esthétiser – de ces courants devenus classiques. Et le verdict sera souvent, comme il se doit, un compatissant *non-lieu* quasi judiciaire fondé sur d'aimables considérations psychologiques. Ce faisant, l'utopiste ainsi classé aura bien mérité de la recherche du normal, du possible et du réalisable, du raisonnable, voire du permis ou du légitime. On consentira à comprendre ses souhaits de réorganisation mais on en refusera les modalités doctrinaires et inhumaines de réalisation⁴. De ses critiques ou de ses révoltes contre l'état du monde on pourra alors retenir sans trop de dommages pour celui-ci des éléments pertinents voire précieux mais en rejetant et en soulignant la *dégradation imaginaire* dont il l'affecte⁵. La pensée utopique serait ainsi celle d'une conscience en alerte, mais qui, pressée, abuserait de ses hypothèses et les transformerait en axiomes ne tirant leur évidence que de leur simple opposition à un monde positif insatisfaisant, prenant ses motifs justifiés de fait pour des raisons valides de droit. Conjuguant l'esprit de système et le ressentiment l'utopie ne serait que désir rationalisé, comme tel abusif et tyrannique.

³ Nous empruntons ici le titre d'un ouvrage de Gérard Raulet sur la pensée d'Ernst Bloch, Paris, Klincksieck, 1982.

⁴ Cf. Victor Goldschmidt : *Platonisme et pensée contemporaine*, Paris, Vrin, 2^{ème} ed. 1990, p. 173.

⁵ Nous empruntons ici librement cette expression à Lacan (*Le séminaire*, Livre III, « Les psychoses », Paris, Le Seuil, 1981, p. 116).

Ces jugements trop fréquents méritent examen et parmi les études rassemblées dans ce volume certaines (Eric Marquer, Antoine Hatzenberger) s'attachent à cerner le sens des premières expressions utopiques qui cherchent la réforme sociale et en même temps la place de la science. Quels chemins ouvrent ces discours ? L'utopie se veut prospective, recherche d'outils propres à engendrer mouvement et accélération. Certes dans l'utopie la représentation des effets escomptés absorbe l'analyse et l'évaluation des possibilités scientifiques et techniques réelles, les perspectives décrites pressent trop une véritable prospection et la demande surestime l'offre. Aussi l'utopie étale-t-elle immédiatement dans l'espace ce qui devra se développer temporellement et donc autrement⁶. Cet excès qui caractérise l'utopie – et que l'on peut apprécier comme étant son défaut – en signale pourtant le caractère éminemment politique et critique. Les espoirs humains de santé, de bonheur, de paix, d'abondance... – thèmes privilégiés des utopies – deviennent des objets ou des champs d'investigation et non plus des sujets de réflexion morale. Les objectifs de l'utopie rappellent au politique ses soucis et ses devoirs, sommé qu'il est de devenir interventionniste et lui-même un ingénieur instruit. En ce sens l'utopie montre à l'action politique un nouveau réservoir où puiser son énergie, elle lui montre aussi une voie nouvelle d'autonomisation par rapport à des autorités rivales ou concurrentes, traditionnelles et religieuses. En exposant ses projets en lieu et place des promesses de l'au-delà, elle propose en même temps au politique de se définir comme organisation et mobilisation du savoir.

Certes, comme nous le fait remarquer Canguilhem à propos de Bacon (auquel il joint sur ce point Descartes), le genre utopique est essentiellement « activiste », il développe des souhaits d'intervention scientifique qui ne trouveront leur commencement de réalisation que plus tard et donc dans d'autres contextes. Certes aussi faudra-t-il attendre que « la foi aux progrès de l'esprit humain » soit confirmée sur le plan politique⁷ par des révolutions républicaines pour que l'Etat d'une part saisisse mieux son rôle en matière d'organisation des activités techniques et scientifiques et d'autre part comprenne l'augmentation de puissance qu'il peut en attendre.

Mais la pensée utopique est bien une pensée techniciste, une pensée d'ingénieur. Pour employer des termes qui seront ceux de la pensée positiviste, l'utopie assigne aux hommes la tâche de conquérir le *milieu externe* ou *extérieur*, de déployer un *milieu interne*⁸, de créer artificiellement d'une part l'*harmonie* entre l'homme et la nature et d'autre part le *consensus* social. Et les deux objectifs doivent être pensés et poursuivis ensemble, sans pour autant qu'ils soient confondus. L'utopie se veut articulation ordonnée du monde physique et du monde social, au bénéfice du second car c'est par ses effets dans l'ordre social que la science nouvelle présente et prouve la justesse de ses méthodes.

Sur ce plan, le discours utopique est un discours sur le droit ou plus particulièrement sur la fonction du juriste. Il permet en effet à l'art juridique de retrouver sa vieille fonction classique qui est de dire ce qui est juste à partir d'un savoir de la nature des choses physiques et humaines. Mais, outre le fait que le droit se libère d'une servitude politique, ce qui change c'est que le savoir sur lequel se fonde l'homme du droit ne sera plus issu d'observations passives de la nature mais d'informations découvertes grâce à de nouveaux moyens techniques.

D'un côté donc, le discours utopique propose bien à l'homme du droit des bases plus fermes pour renouer avec son intention classique : indiquer ce qui est juste et non point le

⁶ Cf. Henri Desroches : « Utopie et schizophrénie », in *Encyclopaedia universalis*, 1968, T. 16, p. 559-561.

⁷ Cf. V. Goldschmidt, *oc.*, p. 168.

⁸ Ces notions seront spécialement celles de Claude Bernard puis de Durkheim.

prescrire, car les impératifs sont des produits de science et non pas d'autorité⁹. La sagesse et la prudence sont bien au cœur des propos de l'éthique juridique de l'utopie lorsqu'elle décrit et dit au présent un état de choses souhaité ou à venir. D'un autre côté cependant l'utopie présente surmontée une difficulté qui est au cœur de ses espérances scientifiques : les choses avec lesquelles le droit va avoir affaire désormais ne sont connues que par leurs transformations techniques. Il ne peut plus s'agir seulement de dire ce qui convient à partir d'un savoir fait d'observations plus fines et plus complètes, il s'agit de se situer au cœur même d'une exploration scientifique dont les effets ne peuvent être totalement perçus. La science nouvelle, expérimentale, ne peut offrir au droit quelque perspective d'information complète sur la nature, car sa posture et son intention sont désormais de la rendre d'une certaine manière infinie. Entre d'une part l'idéal juridique qui est de disposer d'informations si ce n'est définitives du moins stabilisées et d'autre part l'allure de la science devenue transformatrice se crée une tension de dimension politique. L'anticipation utopique semble ici se faciliter la tâche, absorber trop la question normative dans des descriptions qui nous satisfont non seulement par les améliorations objectives qu'elle nous présente mais du point de vue aussi – et peut-être surtout – de l'augmentation de nos capacités à percevoir ce qui est juste.

Pourtant, -- et c'est ce que montre dans ce volume l'étude d'Eric Marquer – l'utopie n'évite pas cette question ni ces difficultés, Locke permet de mieux lire Bacon et de mieux entendre cette détermination de ce qui est utile c'est-à-dire à la fois efficace et conforme à l'intérêt général. L'anticipation utopique qui décrit et donc définit un usage correct du savoir, installe un souci qui doit guider une œuvre temporelle de création et d'installation de la science dans un espace public où s'échangent des idées et circule le savoir. Question de droit à nouveau, et de droit politique, que celle de savoir qui est titulaire du savoir scientifique et qui a la charge et la légitimité d'en user. C'est dire que l'esprit de l'utopie n'est pas sans rapports avec les dispositions morales et politiques qui sont celles de la démocratie dans la mesure où le débat scientifique exige d'une part d'être élargi et d'autre part de maintenir la clarté dans l'énonciation des hypothèses et la rigueur dans la démonstration. Il y a là comme un modèle qui, ainsi que le dit Eric Marquer, « suppose une rupture avec l'historique, en écartant les faits pour redéfinir les usages et retrouver la signification ».

De manière précise Antoine Hatzenberger nous montre cette trajectoire des progrès de l'esprit humain de Bacon à Condorcet. Il s'agit bien d'un progrès spirituel qui trouve enfin sa destination concrète, politique et sociale. Le *regnum hominis* est certes bien marqué par une recherche de déploiement de puissance sur la nature mais l'amour des inventions et la passion des découvertes qui animent l'utopie nous montrent qu'on ne peut l'y réduire sous peine de la caricaturer et de la mutiler. La pensée utopique qu'on dira classique n'est pas aussi déficiente du point de vue politique ni aussi déficiente du point de vue scientifique qu'on veut trop souvent la présenter. Elle n'a pas la naïveté morale ni la prétention démiurgique qu'on lui accorde quand on en néglige et la méthode et les motifs. On lui reproche de faire fi des résistances ou des contraintes sociales et historiques, mais c'est là marque d'optimisme et non de naïveté ; comme nous le rappelle justement Antoine Hatzenberger, c'est surtout le seul moyen de figurer avec la force nécessaire les notions qu'elle veut rendre visibles. Bacon lui-même savait d'expérience que ses projets rencontraient un monde positif imparfait et mal disposé à les accueillir.

L'activisme de l'utopie est donc bien tout à la fois un activisme scientifique et un activisme politique, juridique et social. En ce sens, si la pensée utopique ne fait souvent que nous préparer culturellement à une science ou à des savoirs qui s'annoncent elle veut cependant en déployer les motifs et ainsi la destination : le bonheur physique et moral, personnel et social des

⁹ Nous nous inspirons ici de Michel Villey, cf. *Critique de la pensée juridique moderne*, Paris, Dalloz, pp. 51 et s., où l'auteur examine la genèse du normativisme moderne.

hommes. La connaissance des choses – et aussi des hommes – ne peut laisser ni les choses ni les hommes en l'état, il est inclus dans sa démarche qu'elle en modifie l'ordonnement et les relations. Les notions de bien commun, d'intérêt général, d'utilité publique doivent se préciser et se renouveler, entrer dans des programmes d'action et de transformation. L'espérance d'un monde meilleur, pour reprendre Ernst Bloch, est le principe de l'utopie et, tout uniment, celui d'une science qui s'implique finalement de manière décidée dans l'histoire sociale et politique. L'utopie n'est pas une simple croyance plus ou moins naïve en « la » science, elle témoigne plus fondamentalement de ce qui primitivement unit la volonté de savoir au désir de bonheur. Aussi l'avenir de la science a-t-il tout autant besoin de la prévoyance politique que l'avenir des hommes des prévisions et des calculs scientifiques.

Prévision et prévoyance, ces deux qualités l'une plus technique, l'autre plus politique, l'exposé utopique en montre l'union réussie. Il prépare culturellement la place politique de la science en en amplifiant de manière anticipée les effets. Ce faisant, il suppose qu'une société est capable, ainsi que le dit Canguilhem, « de lucidité dans la fixation de ses fins et d'efficacité dans l'utilisation de ses moyens »¹⁰. C'est autour de cette supposition pratiquée activement par l'utopie – et qui est aussi une proposition – que tournent les grandes options politiques modernes : la société possède-t-elle cette capacité de sortir pour ainsi dire d'elle-même et de dépasser politiquement son actualité ?

En montrant les avantages qu'une communauté humaine dans sa globalité peut tirer concrètement de la science, l'utopie définit cette dernière comme *chose publique* et désigne le politique comme le lieu non-encore existant de la détermination des fins et de l'administration des moyens. La science et la technique sont en mesure de rendre le politique adéquat à sa mission toute terrestre et réciproquement seul le politique peut donner à la science une destination en accord avec sa définition. Dans le fond, en montrant que ce sont les hommes organisés en communauté qui sont les destinataires des bénéfices du savoir, l'utopie donne à la communauté la propriété de ce savoir et au politique son administration. Reste à trouver la forme de gouvernement susceptible d'assurer le bon fonctionnement de ce mandat. Comprendons l'utopie comme la désignation claire de cette tâche historique dont la réalisation pour n'être pas aisée est cependant envisagée par elle avec confiance : la science apporte enfin les moyens sérieux de faire des espérances humaines des objectifs politiques et de donner des buts à une société qui ne possède pas par elle-même de « finalité intrinsèque ».

Ce point nous entraîne vers des débats bien modernes concernant le rôle de l'Etat, l'amplitude de sa fonction, le sens de la représentation politique et la portée de la légitimité démocratique. L'utopie se place au cœur du débat politique et précise les enjeux des luttes sociales. Peut-être peut-on, à partir des représentations qu'elle suggère, mieux apprécier les grands courants politiques modernes tant en ce qui concerne leur formation qu'en ce qui a trait à leurs propositions et à leurs réalisations. A partir du développement des sciences et des techniques montrant et démontrant leurs capacités à produire des effets vont se forger des doctrines radicalisant leur position. Car la question que pose l'utopie est en fin de compte celle de savoir s'il est possible d'inventer une forme politique de gouvernement authentiquement orientée vers l'intérêt général et à qui pourrait être remise l'administration des moyens scientifiques et techniques de le satisfaire. Si la science, le savoir exigent par destination la république, celle-ci est-elle historiquement trouvable et par quelles procédures fiables peut-on l'installer ?

Sur ce point le libéralisme, spécialement dans ses expressions les plus récentes, émet de graves réserves. Pour lui, l'intérêt général est toujours dans les faits celui, au mieux, d'une

¹⁰ Georges Canguilhem : *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, p. 188.

majorité et si l'on ajoute à cela l'idée imaginaire que la science peut permettre la mise en œuvre rationnelle de projets sociaux correctement formulés, c'est amplifier une illusion, c'est persévérer dans l'erreur qui consiste à faire de l'Etat un guide enfin éclairé doté d'une volonté droite et ainsi abuser gouvernementalement de la légitimité que peut conférer la démocratie. Seuls les individus ont des projets dignes de ce nom, il n'y a pas à promouvoir le politique au rang de tuteur de la société, ce serait contrarier la possibilité d'une libre harmonisation des intérêts. Le rêve d'une organisation politique des activités sociales dirigées en vue de fins pour lesquelles des moyens techniques sont concentrés est une bien une utopie dangereuse, c'est une théorie et une pratique de l'abus de pouvoir

Du côté socialiste, la posture libérale est dénoncée qui croit chasser une utopie mais qui en installe une autre. C'est par le politique qu'une société a une vue globale d'elle-même à partir de laquelle elle peut organiser son avenir. Aussi, pour le courant socialiste, l'esprit de l'utopie part-il, en dépit de ses insuffisances, d'un point de vue juste. Car tandis que le libéralisme veut en finir avec l'idée que les sociétés pourraient faire politiquement leur l'histoire, il fait, lui, de cette idée le thème même de son projet. Aussi le socialisme accueille-t-il favorablement la perspective de trouver démocratiquement la république et du même coup les conditions politiques adéquates à une administration prudente de la science et des techniques.

Sortir de l'histoire – n'a-t-on pas débattu récemment et à nouveau d'une fin de l'histoire ? -- ou y entrer de manière décidée. Nous l'avons dit, dans cette configuration l'aspect doctrinaire guette les hypothèses et les propositions au fur et à mesure que sciences et techniques administrent la preuve de leurs capacités à produire des effets et induisent des styles d'administration. D'un côté, l'idée de l'*homo oeconomicus* n'a plus rien à voir avec une hypothèse qu'on pourrait émettre dans le cadre d'une authentique enquête sur l'esprit humain mais entre résolument et autoritairement dans des programmes d'éducation et de gouvernement qui imposent à toutes les activités sociales une destinée marchande; de l'autre, la recherche nécessaire et légitime d'une administration rationnelle s'est vue transformée en dures injonctions politiques unilatérales.

Sur ce dernier point, Georges Labica interroge le marxisme à partir de son histoire, tout particulièrement la production singulière de ce qu'il désigne comme *utopie scientifique*, à savoir le *marxisme-léninisme*. Comment penser cela alors que Marx et Engels reprochaient aux peintures « fantaisistes » des socialistes utopiques de capturer par la recherche d'une « science sociale, de lois sociales » l'émergence politique du prolétariat et de résoudre l'avenir du monde « dans la propagande et la mise en pratique de leurs plans de société »¹¹ ?

Pour le libéralisme, qui estime que tous les drames de l'histoire lui sont extérieurs et étrangers – la liberté n'est-elle pas son champ exclusif ? -- , ces faits ne sont que la conclusion prévisible de « la grande utopie » socialiste ; vouloir faire l'histoire c'est ouvrir « la route de la servitude¹² ». Aussi les porte-parole du libéralisme le plus radical – cette « variété économique du naturisme », ainsi que le qualifie Canguilhem¹³ – estiment-ils pouvoir simplifier encore leur doctrine et présenter facilement l'organisation sociale sur le modèle de l'organisme où « les règles d'ajustement des parties entre elles sont immanentes, présentes sans être représentées, agissantes sans délibération ni calcul¹⁴ ».

¹¹ cf. *Le manifeste...*, ed. sociales, 1962, pp. 56-57.

¹² F. A. Hayek : *La route de la servitude* (1946), Paris, PUF, 1985, trad. G. Blumberg, l'ouvrage est dédié « aux socialistes de tous les pays ».

¹³ o.c., p. 184.

¹⁴ idem, p. 186

Organisme / organisation, les deux notions qui désignent des positivités bien différentes, devraient-elles cependant voisiner lorsqu'on se propose de penser la fonction d'une direction ou de régulation politique de la société ? Il est vrai que la référence à l'organisme tempère les prétentions de l'art de gouverner, ou, du moins les contraint à se réorienter. Emmanuel d'Hombres pose cette question à partir de l'œuvre de Durkheim. Comment la vieille idée de soigner la société et de la guérir de ses maux se rénove-t-elle chez le sociologue français avec l'apport des sciences physiologique et biologique ? Et dans quelle mesure la sociologie peut-elle, sur ces bases, être un instrument adéquat ? Il y a là une question d'ordre épistémologique qui interroge les transferts de concepts et de notions d'un lieu vers un autre, ici d'une science physiologique qu'on estime constituée vers une science sociale en voie de constitution avec pour espace de vérification de la pertinence de ces transferts le politique et sa fonction régulatrice. La vigilance du sociologue est ici questionnée quant à sa maîtrise des modèles dont il s'inspire.

Diagnostiquer et pronostiquer, corriger un développement et l'infléchir vers un mieux, déterminer et prévoir, se préserver des perturbations extérieures, la volonté scientifique d'expliquer s'accomplit dans l'idéal de la prévision du mouvement et de la possibilité de sa correction. Même la guerre, ainsi que l'analyse Hervé Guineret à partir du travail de Von Bülow de 1801, doit pouvoir relever de l'analyse rationnelle. La stratégie c'est le conflit raisonné, il y va du maintien des perspectives de paix. La guerre entre dans un plan politique large et le stratège est un commis de l'Etat, une sorte d'administrateur et d'ingénieur qui détermine d'abord un espace où agir adéquat aux moyens dont il dispose et dont dispose l'ennemi. Tout est affaire de calcul et de mesure, de détermination de coordonnées spatio-temporelles et non point de simple estimation empirique. Il s'agit bien d'une construction qui réduit les données aux seules déterminantes pour la manifestation d'une configuration de victoire dont on connaît les lois d'exécution parce qu'on les prescrit.

D'une certaine manière, l'idée finalement récente de la planification s'inscrit dans cette perspective avec le risque de sacrifier certaines données du monde de l'expérience (dont il faut pourtant bien partir) au profit des besoins du monde auquel il faut parvenir. Ce risque bien réel nous l'avons déjà évoqué et Gilles Vergnon en reprend l'analyse à partir des propositions faites par le socialiste belge Henri de Man en 1933. L'intention de ce « planisme » était au départ de respecter les conditions (mais pas forcément de s'y soumettre) que le présent impose au futur, de ne pas faire de celui-là l'ennemi de celui-ci mais au contraire un allié gros de potentialités qu'il convenait de savoir relever et exploiter. Cette volonté initiale de ne pas faire du présent table rase, donc de pratiquer une structure sociale et économique donnée, contenait-elle, en elle-même, le destin autoritaire et corporatiste que nous lui connaissons ? Gilles Vergnon revient sur cette question d'une part parce que les thèses de De Man attirèrent des personnes et des groupes très (trop ?) divers et d'autre part parce que, selon lui, « elles tentaient d'aménager un espace d'action gouvernementale éloignée tant d'un planisme d'ingénieurs que d'un programme bureaucratique ».

Mais aujourd'hui, la tâche d'invention politique que l'utopie désignait avec optimisme et finalement simplicité se présente avec d'autres difficultés, autrement complexes. Les réussites de la technoscience font apparaître la nature « naturelle » comme une simple possibilité, d'autres issues étant envisageables¹⁵. Bernard Andrieu revient sur cette question à partir des artifices de la biotechnologie et des effets que ceux-ci génèrent en matière de représentations et de pratiques du corps. « L'utopie réalisable du corps biotechnologique » perturbe les fondements des rapports sociaux et la science continue d'interroger les sociétés sur leurs capacités à trouver

¹⁵ Tel est l'un des thèmes du livre de Dominique Janicaud, *La puissance du rationnel*, Paris, Gallimard, 1985.

quelque lieu qui pourrait traiter des questions qu'elle ouvre. On nomme celles-ci *éthiques* pour signifier la nécessité d'un point de vue éclairé qui trouverait sa place dans les institutions publiques, ce qui n'est pas sans rapprocher nos problèmes de ceux que tentaient de préciser – et croyaient parfois résoudre – les premières utopies.

A considérer ces faits, il n'est guère étonnant que l'esprit de l'utopie se soit lui-même mis à l'écart de ce sur quoi il avait fondé ses espérances. L'esprit de l'utopie a payé et paie encore au prix fort sa mutilation et sa réduction à un projet de rationalisation totale du monde où le désenchantement serait la règle. Roselyne Sarkissian nous rappelle les utopies d'August Strindberg et leur développement dans les thèses d'Huxley ou d'Orwell. L'esprit de l'utopie, son espérance de justice et de progrès, se sont souvent réfugiés dans des dénonciations du machinisme et des propositions finalement moralistes de disciplinarisation des désirs et de vie rustique. Il demeure que, comme le dit Goldschmidt « la croyance au progrès subsiste dans l'action et dans la parole du moindre politicien ¹⁶ » qui doit bien montrer par un moyen ou par un autre qu'il entend veiller à ce que soient utilisés au bénéfice de tous les moyens offerts par les sciences et les techniques.

Cette interrogation, Daniel Dufourt la porte en direction de la notion de *développement durable* qui aujourd'hui occupe une bonne place dans l'ambiance des programmes scientifiques et des politiques publiques. Ne doit-on pas voir dans cette notion une solution idéologique qui prétend conserver le souci de l'intérêt général et emprunte pour ce faire l'exploitation du désir de sécurité et de bien-être que formulent les utopies ? Manipulation de l'idée de nature pour faire adhérer les représentations sociales et les comportements à ce que prescrivent les impératifs des firmes multinationales ? Nouvel art de gouverner (*gouvernance* ?), au plus près tant des espérances que des craintes des hommes envers la science et les techniques en leur proposant des notions apaisantes et presque familières ? En fait, peut-être, contre l'esprit même de l'utopie, renoncement au politique et à un authentique espace public au profit d'une pratique expertale des besoins de ce que l'on nomme la société civile.

L'esprit de l'utopie, l'espérance, travaille les gouvernements politiques qui y perçoivent bien souvent et très justement leur propre contestation. Aussi ces derniers tendent-ils à se rendre indépendants de toute spéculation et à travailler strictement sur des données qu'ils diront sociologiques ou biologiques¹⁷. C'est à une prise de congé de l'histoire et de ses motifs que nous sommes conviés, tant en amont du présent qu'en aval. On ne sera donc pas surpris qu'une considération exclusivement expertale des choses, telle qu'on peut craindre qu'elle ne soit en train de d'installer aujourd'hui, rejette ensemble tant la spéculation philosophique que le débat politique. Et il n'est pas sans intérêt de remarquer que ces utopies qu'on a souvent qualifiées et dénaturées en y voyant des propositions de pure administration des choses opposent en fait et activement leur dynamisme à cette perspective aujourd'hui bien précise.

Dans les premières utopies modernes on peut penser que la rationalisation de l'organisation sociale était réclamée au nom d'aspirations historiques fondamentales. On peut légitimement se demander si parfois elles n'ont pas entendu rationaliser ces aspirations elles-mêmes de manière trop immédiate et avec elles tous les événements de la vie. Mais cette question ne doit pas valoir que pour ces discours passés car elle est bien aussi celle de notre présent qui œuvre avec des moyens certainement plus sophistiqués. Là est l'intention des textes qui sont proposés au lecteur.

¹⁶ o.c., p. 170.

¹⁷ Nous nous inspirons ici de certains développements de Canguilhem, cf. *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1983, p. 380.

Aborder les nombreux aspects du discours utopique demanderait bien d'autres investigations et plus spécialement en matière d'histoire des sciences. Ce devra être l'objet d'une publication future. Car sur ce versant le discours utopique n'est souvent guère mieux prisé qu'en matière d'idées politiques stricto sensu. Le vrai savant lorsqu'il n'en sourit pas peut s'irriter. Ainsi Bacon, le plus illustre utopiste « scientifique » est qualifié par Claude Bernard de « trompette » et de « crieur public » qui « par lui-même n'a rien fait si ce n'est de répéter sur tous les tons qu'il fallait laisser la scholastique et prendre l'expérience » mais « qui n'a rien laissé à la science¹⁸ ». En bref, ce serait notre ignorance du véritable esprit scientifique qui nous pousserait à voir rétrospectivement en certains auteurs apparemment plus faciles d'accès d'authentiques savants.

Pourtant « l'expérience de pensée » est coutumière de la spéculation scientifique et les savants savent bien qu'ils ne peuvent se contenter des faits jusqu'ici observés¹⁹. Mais la pensée scientifique craint sa vulgarisation, elle sait que greffée précipitamment aux espérances humaines elle ne dispose plus de sa propre temporalité et que l'optimisme dont elle est pourtant porteuse peut être détourné ou transformé en promesses trompeuses et en arguments de propagande. Plus simplement, l'audace scientifique à aller au-delà du donné peut être mal comprise et servir nombre d'illusions. Ce qui nous ramène à la même question que celle abordée dans ce volume mais par une autre voie, plus épistémologique, que nous emprunterons dans un numéro à venir.

¹⁸ Claude Bernard : *Philosophie, manuscrit inédit*, Paris, Hatier-Boivin, 1954, pp. 37-38. Bernard n'est pourtant pas en retard en matière de modifications par la science, il suffit de se reporter à ses *Principes de médecine expérimentale*, et il est aussi demandeur, tout comme Bacon, d'une politique de la science.

¹⁹ Cf. Jean-Jacques Rozat : « Le langage, la science et l'hypothèse », *Europe*, 2004. Antoine Hatzenberger pointe ces questions dans sa contribution au présent volume.